



Entree de resto par lotissement privé

Par rivet, le **30/04/2008** à **15:46**

j'habite une maison dans un lotissement privé dont la voirie à été rachetée il y a qqes années par la mairie.

Dans une parcelle acolée à notre lotissement c'est consrduit un gite avec un resto ouvert 7 j/ 7 et dont l'entrée se fait par notre lotissement.

Est ce normal qu'un resto s'instale dans un lotissement privé sachant que les camions refrigeres , le personnel et toute la clientele traverse notre lotissement pour si rendre, car soit disant ils n'ont pas eu le droit d'avoir un acce diret par la route nationale

merci pour votre réponse